

# Vivre, étudier, travailler en Italie

Guide pratique  
pour les citoyens étrangers et les opérateurs

aux bons soins de :



Associazione per gli Studi Giuridici sull'Immigrazione



REGIONE  
PIEMONTE



La version en-ligne est disponible sur le site de l’Osservatorio sull’immigrazione e il diritto d’asilo in Piemonte [Observatoire sur l’immigration et le droit d’asile au Piémont]: [www.piemonteimmigrazione.it/guidapratica](http://www.piemonteimmigrazione.it/guidapratica)

Publié par l’Associazione per gli Studi Giuridici sull’Immigrazione  
Coordination et supervision: Laura Furno et Manuela Spadaro

Collaborateurs à la rédaction des textes:

Alberto Guariso, Chiara Maugeri - A Plein Titre, Eleonora Vilardi, Enrica Casetta, Francesco Mason, Laura Furno, Luce Bonzano, Luigi Tessitore, Maria Cristina Romano, Mariella Console, Marta Lavanna, Maurizio Veglio, Natalie Ghirardi, Noris Morandi, Ornella Fiore, Serena Martini

Direction Régionale Cohésion  
Sociale Directeur: Gianfranco Bordone  
Secteur Politiques du Travail Dirigeant: Felice Sarcinelli  
Fonctionnaire: Margherita Crosio

Projet graphique et mise en page: Mirza Sokolija  
Projet couverture: Modus Operandi

Cet ouvrage a été délivré par la licence Creative Commons Attribution - Non commerciale – Pas de droits dérivés 3.0 Italia. Pour lire une copie de la licence, veuillez visiter le site web <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/it/>

# Introduction

Le guide “Vivre, Etudier, Travailler en Italie” a été rédigé par la Région Piémont, Assessorato à l’Instruction, Travail, Formation professionnelle, Direction Cohésion Sociale – Secteur Politiques du Travail dans le cadre d’un Accord souscrit avec le Ministère du Travail et des Politiques Sociales, afin de définir un système d’interventions et une programmation des politiques migratoires dans la période 2014-2020.

Chaque accord a prévu l’élaboration d’un Plan intégré des interventions en matière d’insertion professionnelle et d’intégration sociale de la population immigrée.

Le Guide consiste en fiches structurées en questions et réponses, à partir des questions les plus simples jusqu’aux questions les plus complexes, dans un langage simple et direct afin d’être un outil aisé et flexible à l’usage des opérateurs et des citoyens étrangers. Il fournit des informations concernant: l’entrée, le séjour et la permanence légale des citoyens étrangers en Italie, la réunification et la cohésion familiale, la citoyenneté, le droit à la santé, les contrats de travail, les allocations sociales, le droit aux études, la reconnaissance des titres obtenus à l’étranger et des compétences professionnelles, les mineurs étrangers non accompagnés, la traite et la protection internationale.

## chapitre 4

# Citoyenneté italienne

### En quoi consiste l'obtention de la citoyenneté italienne?

L'obtention de la citoyenneté italienne consiste en l'acquisition de tous les droits et les devoirs prévus pour les citoyens italiens. L'obtention de la citoyenneté italienne entraîne automatiquement l'obtention de la citoyenneté de l'Union européenne.

### Qui obtient la citoyenneté italienne par naissance?

Les enfants ayant au moins un parent de citoyenneté italienne sont citoyens italiens par naissance.

Aux fins de la transmission de la citoyenneté, le simple lien biologique n'est pas suffisant, mais il est nécessaire que l'enfant a été légalement reconnu.

Si la reconnaissance tardive se passe pendant la minorité, l'enfant reconnu obtient automatiquement la citoyenneté italienne.

Si la reconnaissance tardive se passe après la majorité, l'enfant reconnu peut déclarer dans le délai d'un an à dater de la reconnaissance qu'il veut obtenir la citoyenneté italienne.

## **Comment faire en cas d'obtention de la citoyenneté italienne de la part des descendants en ligne directe d'un citoyen italien?**

Les descendants en ligne directe d'un citoyen italien peuvent demander la reconnaissance de la citoyenneté italienne si ils démontrent qu'aucun de leurs propres ascendants a renoncé expressément à la citoyenneté. Si ils sont titulaires d'un permis de séjour en cours de validité, ils doivent demander l'inscription dans les Registres de l'Etat civil de la Municipalité et ensuite présenter à l'Officier d'Etat Civil la documentation pour la reconnaissance de la citoyenneté. Ensuite, ils peuvent obtenir un permis de séjour pour attendre citoyenneté jusqu'au terme de la procédure.

Si ils sont à l'étranger, la procédure doit être menée moyennant la représentation consulaire.

## **Quels sont les cas d'obtention de la citoyenneté italienne par naissance en Italie (soi-disant ius soli)?**

L'enfant né ou trouvé en état d'abandon en Italie dont les parents demeurent inconnus est citoyen italien par naissance.

L'enfant né en Italie dont tous deux les parents sont apatrides est citoyen italien par naissance.

L'enfant né en Italie dont les parents citoyens d'un Pays dont la loi prévoit que les enfants ne suivent pas la citoyenneté de leurs parents est citoyen italien par naissance. Il doit y avoir une impossibilité totale d'obtenir la citoyenneté du parent et ne s'applique donc pas si l'obtention de la citoyenneté des parents est possible moyennant la déclaration de volonté ou d'autres accomplissements administratifs.

## Quelles sont les conditions requises pour demander la citoyenneté italienne par mariage?

L'obtention de la citoyenneté par mariage est régie à l'article 5 de la Loi 91/1992.

Le conjoint de citoyen italien peut demander la citoyenneté italienne si depuis la date du mariage se sont écoulés au moins deux ans (si le couple réside en Italie) ou bien trois ans (si le couple réside à l'étranger), sans que la séparation légale ou la dissolution du mariage est intervenue. Les délais sont réduits de la moitié en présence d'enfants du couple.

La jurisprudence, dans certains cas, a retenu comme ne s'opposant pas à l'obtention de la citoyenneté italienne la mort du conjoint citoyen avant le terme de la procédure.

## Quelle est la procédure pour demander la citoyenneté italienne pour mariage?

La demande de la citoyenneté italienne pour mariage être présentée moyennant la procédure en ligne du site du Ministère de l'Intérieur - Département des Libertés Civiles et de l'Immigration.

Le requérant doit s'enregistrer sur le site à l'adresse <https://nullaostalavoro.dlci.interno.it/Ministero/>

Index2. La demande doit être remplie en ligne et envoyée moyennant le portail en joignant en format électronique: 1) la pièce d'identité ; 2) le certificat de naissance et le certificat pénaldélivrés par le Pays d'origine; 3) le reçu du paiement de la contribution de 250 euros; 4) la certification concernant le niveau de connaissance de la langue italienne. Suite à l'envoi, il est possible de demander à la Prefecture le soi-disant "Code K10" qui identifie la demande.

## Quels sont les délits qui empêchent l'obtention de la citoyenneté italienne par mariage?

La condamnation pour un délit contre la personnalité de l'Etat prévu au Livre I, Titre I, alinéas I-III du Code pénal italien empêche l'obtention de la citoyenneté par mariage. Dans le cas de procédure pénale pendante pour l'un de ces délits, la demande de citoyenneté demeure suspendue jusqu'au jugement définitif.

La condamnation (y compris le jugement de "patteggiamento" [*négociation de la peine entre avocats*]) en conformité à l'article 444 du Code de procédure pénal italien pour un crime non délictuel pour laquelle la loi prévoit une peine non inférieure à trois ans au maximum empêche l'obtention de la citoyenneté. La condamnation pour un délit non politique à une peine de détention supérieure à un an reportée à l'étranger empêche l'obtention de la citoyenneté si la condamnation a été reconnue en Italie.

La demande peut en tout cas être rejetée pour des " motifs prouvés inhérents à la sécurité de la République".

## Combien d'années de résidence en Italie sont nécessaires pour demander la citoyenneté italienne par naturalisation?

Les cas d'obtention de la citoyenneté par naturalisation sont prévus à l'article 9 de la Loi 91/1992.

Il faut:

- 10 ans pour les citoyens de pays non appartenant à l'Union européenne;
- 4 ans pour les citoyens d'un des Pays membres de l'Union européenne;
- 5 ans pour les titulaire de la protection internationale et les apatrides résidents en Italie;
- 5 ans pour les majeurs adoptés par un citoyen italien;
- 3 ans pour les citoyens communautaires ou non communautaires dont le parent ou le grand-père a été citoyen italien;
- 3 ans pour les citoyens communautaires et non communautaires nés en Italie.

La résidence légale, entendue comme inscription au Registre d'Etat civil, doit être ininterrompue et la citoyenneté ne peut pas être attribuée pour les citoyens communautaires ou non communautaires à la personne qui a transféré successivement sa propre résidence hors de l'Italie.

### **Quelle est la procédure pour demander la citoyenneté italienne par naturalisation?**

La demande de citoyenneté italienne par naturalisation doit être présentée par le biais de la procédure en ligne du site du Ministère de l'Intérieur - Département des Libertés Civiles et de l'Immigration.

Le requérant doit s'enregistrer sur le site à l'adresse <https://nullaostalavoro.dlci.interno.it/Ministero/Index2>. La demande doit être remplie en ligne et envoyée moyennant le portail et joignant en format électronique ce qui suit:

1. le document de reconnaissance;
2. le certificat de naissance et le certificat pénal délivrés par le Pays d'origine;



3. l'accusé de réception du paiement du versement de 250 euros.
4. la certification concernant le niveau de connaissance de la langue italienne.

Suite à l'envoi, le soi-disant "Codice K10" [*Code K10*] qui identifie la demande pourra être requis à la Préfecture.

La demande est évaluée par le Ministère de l'Intérieur et la mesure de l'octroi est émise par le Président de la République.

### **Quelle est la limite du revenu nécessaire pour demander la citoyenneté italienne par naturalisation?**

Le requérant doit être en possession d'un revenu personnel (ou familial) pour les 3 années antécédentes à celle de présentation de la demande égal à:

- 8.263,31 euros pour le seul requérant sans personnes à charge
- 11.362,05 euros pour le requérant ayant un conjoint à charge
- 516,00 euros pour chaque ultérieure personne à charge.

Le requérant doit présenter les déclarations des revenus (modèle UNIQUE, modèle 730, CUD) concernant les revenus des 3 dernières années.

### **Est-il nécessaire de connaître la langue italienne pour demander la citoyenneté italienne?**

Suite à l'approbation de la Loi 132/2018, on requiert la démonstration d'une connaissance adéquate de la langue italienne non inférieure au niveau B1 du Cadre commun Européen de référence pour la connaissance des langues. Les requérants qui n'ont pas souscrit l'accord d'intégration ou ne sont pas titulaires de permis de séjour UE pour séjournants à long terme sont tenus de déposer le titre d'études obtenu auprès d'un institut d'instruction publique ou paritaire ou bien de produire la certification adéquate.

## **Est-ce possible de demander la citoyenneté italienne en l'absence de revenus propres?**

Oui, la personne étrangère qui a acquis les conditions requises prévues pour résider en Italie peut présenter la demande de délivrance de la citoyenneté italienne en joignant en annexe le revenu d'un membre ou de plusieurs membres de sa famille, pourvu qu'ils soient cohabitants et présents sur le même Registre de l'Etat civil de famille (conjoint, parents, frères).

## **Est-ce possible d'obtenir la citoyenneté italienne en présence de condamnations pénales?**

Dans le cas de demande de citoyenneté par mariage, il est prévu que la réhabilitation fait cesser l'effet d'exclusion de la condamnation. Dans le cas de demande de citoyenneté par naturalisation, il n'existe aucune liste de délits s'opposant, mais il demeure opportun de demander et d'obtenir la réhabilitation ou l'extinction du délit avant de la présentation de la demande. Il faut bien garder à l'esprit que l'évaluation concernant l'octroi de la citoyenneté est amplement discrétionnaire et comprend tous les aspects de la vie et de la conduite du requérant, l'Administration donc, dans le cas de réhabilitation également, pourra prendre en considération le fait historique de la perpétration du délit.

Il est toujours nécessaire de communiquer à l'Administration les changements de la résidence.

## **Que doit-on faire en cas de changement de la résidence au cours de la procédure?**

Les changements de domicile doivent toujours être communiqués à l'Administration.

## **Quel est le terme pour la conclusion de la procédure?**

Suite à l'approbation de la loi no. 132/2018, le terme pour la conclusion de la procédure d'octroi de la citoyenneté italienne est de 48 mois.

## **Est-ce possible de connaître l'état de la procédure?**

Oui, il faut se connecter au site du Ministère de l'Intérieur et accéder à la partie réservée moyennant laquelle la demande a été envoyée et introduire son propre "codice K10" dans la section "premier accès à la demande". Ensuite, dans la section "visualisez l'état de la demande" il sera possible de contrôler les progrès du dossier.

En outre, les personnes concernées, moyennant aussi l'assistance d'un avocat, peuvent envoyer au Ministère les communications concernant les instances de naturalisation (rappels, mises en demeure, demandes d'accès et divers) utilisant les adresses de courrier électronique certifié ci-dessous: [area3citt@pecdlci.interno.it](mailto:area3citt@pecdlci.interno.it); (no. protocole final du "codice K10" 0,1,2 ) [area3biscitt@pecdlci.interno.it](mailto:area3biscitt@pecdlci.interno.it); (no. protocole final du "codice K10" 3,4,5,6 ) [area3tercitt@pecdlci.interno.it](mailto:area3tercitt@pecdlci.interno.it); (no. protocole final du "codice K10" 7,8,9 ) en spécifiant avec exactitude dans l'objet le "codice K10/" du dossier de référence.

## **Dans le cas d'obtention de la citoyenneté italienne de la part d'un parent, quelles sont les conséquences pour les enfants mineurs?**

Les enfants mineurs de la personne qui obtient la citoyenneté italienne acquièrent la citoyenneté italienne si ils sont cohabitants. La cohabitation doit être stable et effective, opportunément certifiée par la documentation adéquate, telle que l'inscription au Registre d'Etat civil. Toutefois, la jurisprudence a affirmé que le parent qui obtient la citoyenneté italienne la transmet aussi à l'enfant mineur, même si le parent ne cohabite pas physiquement avec l'enfant mineur suite à une séparation ou à un divorce, pourvu qu'un rapport familial stable continue à subsister.

## **Comment faire pour obtenir la citoyenneté italienne à sa dix-huitième année pour la personne qui est née en Italie?**

Le citoyen étranger né en Italie peut faire l'attestation d'élection de domicile (c'est-à-dire : déclarer qu'il veut obtenir la citoyenneté italienne) lorsqu'il atteint l'âge de 18 ans à condition qu'il a gardé de manière ininterrompue sa résidence en Italie jusqu'à la majorité. L'attestation d'élection de domicile doit être faite devant l'officier d'état civil avant et pas au-delà qu'il atteint l'âge de 19 ans. Quant au citoyen étranger qui a gardé sa résidence en Italie jusqu'à sa majorité, l'absence d'interruptions de l'inscription au Registre d'Etat civil n'est pas obligatoire, mais il peut prouver la continuité de sa présence en Italie par d'autres moyens.

La Municipalité de résidence a l'obligation d'envoyer une communication, par écrit, aux résidents qui se trouvent dans les conditions de présenter l'attestation d'élection de domicile.

## Combien coûte présenter la demande de citoyenneté?

Pour présenter la demande de citoyenneté il faut un timbre fiscal télématique de 16,00 euros et le versement de 250 euros (mod. 451) sur le compte courant no. 809020 au nom de: MINISTERE INTERIEUR D.L.C.I. - CITOYENNETÉ avec le motif: "Citoyenneté – contribution prévue à l'article 1, alinéa 12, loi 15 juillet 2009, no. 94". Le versement de la contribution est prévu pour toutes les instances d'élection, achat, réachat et concession de la citoyenneté.

## Comment faire pour obtenir la citoyenneté italienne par adoption?

Les enfants mineurs adoptés par un citoyen italien obtiennent automatiquement la citoyenneté italienne. Les enfants majeurs adoptés par un citoyen italien peuvent obtenir la citoyenneté italienne après 5 ans de résidence.

## Quels sont les cas d'obtention de la citoyenneté pour "bénéfice de loi"?

Les personnes qui ont au moins un parent ou un grand-père ayant la citoyenneté italienne par naissance obtiennent la citoyenneté italienne pour "bénéfice de loi" si:

- Ils prêtent le service militaire effectif pour le Pays italien déclarant préalablement qu'ils veulent obtenir par la suite la citoyenneté italienne;
- Ils assument un emploi au service du Pays italien, à l'étranger aussi, et déclarent qu'ils veulent obtenir la citoyenneté;
- lorsqu'ils atteignent la majorité, ils résident légalement en Italie depuis deux ans et déclarent qu'ils veulent obtenir la citoyenneté italienne avant qu'ils atteignent l'âge de 19 ans.

## Quels sont les cas de révocation de la citoyenneté italienne?

La loi no. 132/2018 a introduit la révocation de la citoyenneté italienne acquise pour mariage, naturalisation ou suite à la déclaration d'élection à la majorité pour les personnes qui ont eu une condamnation définitive pour certains délits en matière de terrorisme et d'éversion du système constitutionnel. La révocation est adoptée dans un délai de trois ans du passage en force de chose jugée en condamnation avec décret du Président de la République, sur proposition du Ministre de l'Intérieur.

## Que faire en cas de refus de la demande de citoyenneté?

En conformité à l'article 19 bis du Décret législatif italien no. 150/2011, tel que la Loi 46/2017 a modifié, les litiges en matière de constatation de l'état de citoyenneté italienne sont réglés par le rite sommaire de connaissance et le Tribunal de la section spécialisée en matière d'immigration, de la protection internationale et de la libre circulation des citoyens de l'Union européenne du lieu où le requérant a sa demeure est compétent.

## Qu'est-ce le permis de séjour par attendue citoyenneté?

Il s'agit d'un permis de séjour qui est délivré au citoyen étranger, déjà résident à un autre titre, pour dérouler les procédures concernant la reconnaissance de la citoyenneté (par exemple: reconnaissance de la citoyenneté par naissance en présence d'ascendants citoyens italiens).